

ADOMA EN RÉGION

Siège social

33, Avenue
Mendès-France
75013 PARIS
Tel. : 01 40 61 42 00

Ile-de-France

104, Avenue
de France
75013 PARIS
Tel. : 01 80 52 40 05

Est

17, Avenue
André Malraux
57000 Metz
Tel. : 03 87 18 18 82

Auvergne Rhône-Alpes

144, Rue
Garibaldi
69006 Lyon
Tel. : 04 72 83 22 83

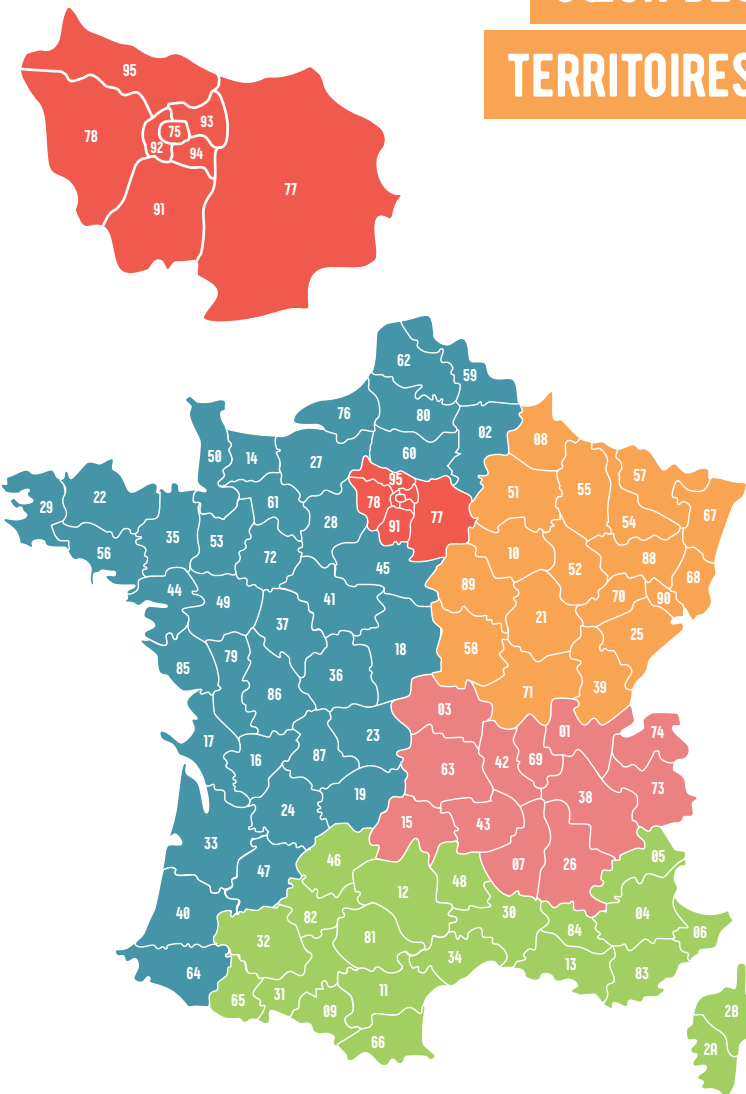
Méditerranée

Immeuble CMCI
2, Rue Henri Barbusse
13001 MARSEILLE
Tel. : 04 91 11 03 80

Nord & Atlantique

22, Rue
Anatole France
59800 LILLE
Tel. : 03 61 26 42 70

ADOMA, AU CŒUR DES TERRITOIRES



Adoma, une entreprise mobilisée

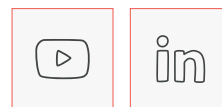
Réinventer l'habitat pour des besoins nouveaux

Depuis 2012, 4,2 milliards d'euros sont consacrés à la transformation des chambres des anciens foyers en studios tout équipés. En 2028, l'offre d'Adoma sera composée de plus de 85 000 logements au total, dont 66 000 studios et 26 000 places hébergement.

Offrir des résidences sociales qui répondent aux attentes de nos publics

Adoma suit au plus près les évolutions de ses publics et propose donc des studios adaptés, clés en main. Salarié, jeune actif, famille monoparentale ou senior, Adoma répond aux préoccupations et aux aspirations de chacun.

L'insertion — par le — logement



www.adoma.cdc-habitat.fr

Adoma - Tous droits réservés

cdc habitat
Adoma



LES PENSIONS DE FAMILLE



LES PENSIONS DE FAMILLE, MAILLON

ESSENTIEL DES

POLITIQUES PUBLIQUES

DE SOLIDARITÉ



48

PENSIONS DE FAMILLE
SUR LE TERRITOIRE

“Loger et accompagner
tous les parcours de vie a
toujours été le leitmotiv
des équipes d'Adoma”.

Jean-Paul Clément
Directeur général d'Adoma

En septembre 2017, le gouvernement a lancé le plan « logement d'abord » qui propose de nombreuses mesures impactant le secteur du logement, reprises dans la « loi Élan ».

À ce titre, le gouvernement souhaite investir dans la construction de 10 000 places en pensions de famille destinées à héberger sur le long terme les publics les plus défavorisés.

Il y a 14 ans, Adoma ouvrait sa première pension de famille à Roanne. Aujourd'hui, 42 pensions de famille sont en activité. Forte de son expérience, Adoma s'inscrit régulièrement dans des appels à projets permettant d'accroître cette offre de logements spécifiques.

Depuis plus de 60 ans, Adoma en tant que premier opérateur dans le logement très social répond à des missions d'intérêt général. Aujourd'hui elle est en mesure de répondre aux besoins des collectivités locales. En 2021, il est prévu la mise en chantier de 13 pensions de famille représentant 301 logements et la mise en service de 3 pensions de famille.

Les pensions de famille (ou maisons relais) sont destinées à l'accueil de personnes disposant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui, pour des raisons sociales et psychologiques, voire psychiatriques, éprouvent de grandes difficultés à accéder et à s'adapter à un logement individuel autonome à échéance prévisible. Sont ciblées plus particulièrement les personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétée des structures d'hébergement mais qui sont pour autant en capacité d'occuper un logement autonome. Les pensions de famille combinent offres en logements individuels et espaces de vie partagés.

Circulaire DGAS/SDA n° 2002-595 du
10 décembre 2002

Le public logé

Le public des pensions de famille est généralement issu de la rue. Il est composé majoritairement d'hommes isolés avec une prédominance de personnes logées seules. Plus d'une personne sur deux a plus de 50 ans.

Le projet social

Le projet social de la pension de famille est fondé sur une double approche :

- un travail d'apprentissage pour la réadaptation de la personne à un système de normes et de valeurs communes pour pouvoir s'intégrer dans le groupe et, au-delà, dans la société ;
- un travail sur le développement de l'autonomie afin de se positionner dans la société et ainsi d'y vivre et d'y trouver sa place.

Le projet social doit prendre en compte les quatre axes majeurs d'accompagnement du public : l'accès aux droits et à la santé, la gestion du logement, la vie en collectivité, la régulation sociale et la réinsertion au milieu socio-urbain.

ACCOMPAGNER TOUS LES

PARCOURS DE VIE



L'organisation et l'animation sont assurées par un binôme qualifié :

- un responsable assure la gestion de proximité. Il est chargé des tâches de gestion locative quotidienne. Il assure une double mission de développement du lien social en interne et en externe favorisant la médiation et l'accompagnement social ;
- un agent d'accueil et d'animation participe à l'accueil des résidents, à l'organisation de la vie quotidienne (dont la mise en place d'activités) et à la régulation de la vie sociale. Un ouvrier de maintenance vient renforcer l'équipe autant que de besoin.

L'organisation et l'animation



Le financement de l'investissement

S'agissant réglementairement d'une résidence sociale, le financement de l'investissement est assuré en Prêts Locatifs Aidés-Insertion (PLAI). Les subventions en provenance de l'État et des collectivités territoriales sont recherchées pour adapter au mieux le montant des redevances.

Le financement du fonctionnement

Il s'agit essentiellement du financement du responsable, de l'agent et des activités mises en oeuvre par des prestataires. Le financement est assuré par une subvention de l'État qui s'élève à 16 euros par jour et par résident. Elle permet l'accompagnement des résidents par les équipes Adoma et le financement des prestataires.

La redevance et l'APL

La redevance moyenne pour un logement en pension de famille est de l'ordre de 400 euros par mois et comprend le loyer, les charges, les prestations et le mobilier.

Compte tenu de leur mode de financement, les pensions de famille font l'objet d'un conventionnement APL. Le taux d'effort demandé aux résidents est compatible avec leurs ressources. À titre indicatif, le reste à charge du résident est compris entre 64 euros pour un bénéficiaire du RSA socle.

Le financement

